

COPIE

Monsieur et Madame BESCOND

Famille Jean-Paul BESCOND

à  
Monsieur Roland DUMAS,  
Ministre d'Etat,  
Ministre des Affaires Etrangères

CHAROST,  
Le 18 Octobre 1990.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance votre attention particulière concernant l'attentat d'Aweil le 21 décembre 1989 où notre fils et frère Jean-Paul a trouvé la mort.

Les enquêtes qui ont été menées n'ont abouti à aucun résultat et le gouvernement soudanais refuse de donner la moindre explication sur les circonstances de ce drame.

Aussi, nous nous permettons de porter à votre connaissance ce que nous savons et ce que nous en déduisons en fonction des lettres que Jean-Paul nous a adressées, lorsqu'il était à Khartoum puis à Aweil.

Des informations nous ont été données par des témoins et par Médecins Sans Frontière.

Enfin, nous nous permettons de vous rappeler l'opiniâtreté du gouvernement soudanais dans sa position première qui, le jour même du drame a porté toute la responsabilité sur l'organisation A.P.L.S.

.../...

Jean-Paul est arrivé à Khartoum le 14 Octobre 1989.  
Il découvre les grandes difficultés de M.S.F. dans son action, entre autres, des difficultés concernant les communications entre les missions et les moyens d'assumer leurs responsabilités à Khartoum, les problèmes d'interdictions de vols, les attentes.

Jean-Paul arrive à Aweil lorsque les autorités l'ont bien voulu ; sur place, ses relations avec Monsieur Christopher-Car, responsable M.S.F. au Soudan ne pouvaient se faire que par radio.

Le 16 Décembre 1989, M.S.F. propose à Jean-Paul une autre fonction par le seul moyen des ondes. Il doit se rendre en Ethiopie pour une mission de coordination, ce qu'il accepte. Il propose de rencontrer les responsables de M.S.F. pour en discuter avant de rendre sur place. Il se dirigeait donc vers Khartoum.

Tous les messages radio sont évidemment captés par les autorités : elles ont donc accordé une liaison aérienne et donné ordre d'abattre l'avion au départ d'Aweil.

En conséquence, la famille du Docteur Jean-Paul BESCOND demande aux autorités françaises à ce que justice soit rendue aux victimes de ce quadruple crime.

Nous sommes disposés à vous fournir tout ce que nous possédons ainsi que les éléments de réflexion qui nous ont permis d'aboutir à ces conclusions.

Nous restons dans l'attente de vous lire, et vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre très haute considération.